

INSTALLATION MURALE

Le système d'installation murale est composé d'ossature QUICK-LOCK® T24 ou T35, coulisse de rive et de clips. Le système doit être combiné avec nos dalles Acoustished® et l'installation doit se faire à une hauteur minimale de 2,0 m.



Installation murale



RÉACTION AU FEU

Norme	Classement
EN 13501-1	Euroclasse A1



DURABILITÉ

Le système appartient à la classe B selon la norme EN 13964 sur les plafonds suspendus.



QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Les systèmes sont classés A+

Certificat / Label	
French VOC	A+



COULEURS ET DESIGN

Couleurs



Snow white



Black Ultra-matt